

HORAIRES & COUT session 2010/2011

HORAIRES DU LYCEE :

Du LUNDI au VENDREDI de 8 H 00 à 11 H 50 et de 13 H 00 à 16 H 50
Les dates de stages seront communiquées à l'élève en temps utile.

FRAIS D'INSCRIPTION : 60 Euros.

FRAIS DE SCOLARITE : 750 Euros pour l'année scolaire, les familles peuvent bénéficier des Bourses nationales ou Départementales.

CAUTION : 152 Euros non encaissés qui seront rendus en fin de scolarité pour TOUT CONTRAT MENE A TERME, déduction faite éventuellement :

1. Soit des frais de réparation des dommages provoqués par l'élève
2. Soit des locations de blouses dues par l'élève
3. Soit des amendes demandées aux élèves pour oubli à l'établissement de matériels ou vêtements
4. Soit des livres prêtés et non rendus par l'élève.

MODALITES DE REGLEMENTS :

Le jour de l'inscription définitive nous vous demandons :

1) 1 chèque de Frais d'inscription 60 Euros, encaissé de suite

Frais de scolarité : 3 chèques encaissés comme suit :

2) 1 chèque de 250 Euros fin Novembre 2010

3) 1 chèque de 250 Euros fin Février 2011

4) 1 chèque de 250 Euros fin Avril 2011

MATERIEL & FOURNITURES : 599 Euros. (999 € - 400 € bourse d'équipement BEPJ versée par la Région.) Pour les élèves boursiers, une prime d'équipement est attribuée au cours du 1^{er} trimestre de la scolarité.

Dans ce montant sont compris :

- 1. Le sac et tout le matériel professionnel fournis par l'établissement.***
- 2. Les livres d'enseignement professionnel et certains livres de l'enseignement général.***
- 3. Cotisation A.S. pour sport***
- 4. Abonnement «Coiffure de Paris»***

Cette somme peut être réglée en quatre fois maximum. Ces chèques seront remis lors de l'inscription définitive et encaissés au :

- | | |
|---------------------|-----------|
| • 1er JUIN 2010 | 150 Euros |
| • 1er JUILLET 2010 | 150 Euros |
| • 25 AOUT 2010 | 150 Euros |
| • 25 SEPTEMBRE 2010 | 149 Euros |